

Le Messagier de Belcodène



Foire Horticole



Aménagement paysager

novembre 2016

numéro

76

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

Numéros utiles

■ Mairie	04 42 70 66 66
■ CCFF Belcodène	04 42 70 60 61
■ Agence Postale	04 42 70 69 20
■ Bibliothèque Municipale	04 42 70 60 54
■ Sécurité Sociale CPCAM 13421 Marseille cedex 20	36 46
■ Cadastre Centre Impôts Fonciers Marseille Sud, 38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille	04 91 23 61 87
■ Centre des Impôts Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne	04 42 18 03 00
■ Perception de Roquevaire 6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire	04 42 04 20 65

Pharmacies de garde

Pour toutes urgences hors des horaires d'ouverture de la pharmacie, téléphonez au numéro 17 (gendarmerie ou police) qui vous indiquera la pharmacie la plus proche.

Pour trouver directement la pharmacie de garde la plus proche de votre commune, téléphonez directement au 32 37.

Avis du Maire

Sécheresse été 2016

Si votre habitation a subi des dommages consécutifs à la sécheresse de cet été 2016, il convient d'adresser rapidement un courrier à la Mairie en exposant votre situation et sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, avec photographies et date de constatation d'apparition des fissures.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 18 nouveaux petits Belcodénois

Mattéo MARI	né le 20 janvier 2016
Léa DUMOULIN	née le 4 mars 2016
Emma DUMOULIN	née le 4 mars 2016
Théo PUTERI	né le 11 mars 2016
Giuliana BOSSY	née le 25 mars 2016
Arthur DOSSETTO	né le 27 mars 2016
Alexandre ROBERT	né le 1er avril 2016
Rafaël GUILABERT EMERIC	né le 4 avril 2016
Tiago SILVIA	né le 10 avril 2016
Emmy MERCIER	née le 2 mai 2016
Emeline ARTERO	née le 11 juin 2016
Giulian CAU	né le 11 juin 2016
Joey JACOPETTI	né le 20 juin 2016
Léo GRAULIER	né le 25 juin 2016
Lynna BELGUIRA RINESI	née le 30 juillet 2016
Liam SROUCHI	né le 16 septembre 2016
Coralie PRALY	née le 20 septembre 2016
Manon JACKY	née le 3 octobre 2016

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Julio ROBALO BORGES GARCIA et Adeline BRAGANTI,
unis le 28 mai 2016

Eric LANCELIN et Amandine GALY, unis le 25 juin 2016

Franck FAYOLLE et Morgane CARAMAZZA, unis le 2 juillet 2016

Gavin WHEELER et Amandine DI CIACCIO,
unis le 1^{er} septembre 2016

Valentin ZAMMIT et Christelle MANEILLE,
unis le 19 septembre 2016

Vincent GAUTIER et Françoise LEVESQUE,
unis le 15 octobre 2016

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Auguste MOLLO	décédé le 13 janvier 2016
Camille LEBAILLY	décédé le 10 avril 2016
Ginette RAPUZZI, née NESIGHIAN	décédée le 13 mai 2016
Dominique FABERGER, née LEBEL	décédée le 19 juin 2016
Roselyne GRECO, née ESCOUBEYROU	décédée le 1 ^{er} août 2016
Lucien SUREL	décédé le 27 août 2016
Christophe ROUSSEAU	décédé le 9 septembre 2016

Le mot du maire



Belcodénoises, Belcodénois,

La Métropole est en ordre de marche, et la crainte de la quasi unanimité des Communes qui y ont été intégrées de force se confirme : cette gigantesque structure est un déni de démocratie quand à son fonctionnement qui est piloté par des hauts fonctionnaires au seul profit de la ville centre. Les projets de notre ancienne Communauté d'Agglo sont en panne, les compétences qui étaient censées y redescendre n'ont pas les budgets nécessaires pour les faire aboutir. Le dernier Conseil de Métropole qui a présenté les grandes lignes de son budget 2017 confirme le manque cruel de grands projets, notamment en matière de transports, qui était le seul vrai avantage du travail en commun au niveau des 92 Communes. Pour notre territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, il ne faudra pas relâcher la pression pour conserver la gratuité de nos transports et imposer notre "Valtram" sur la ligne de Valdonne, élément structurant s'il en est, pour notre secteur, mais qui ne représente apparemment pas un intérêt métropolitain au dire des hautes instances de la Métropole. Nous ne lâcherons rien, même si nous savons pertinemment que les crédits engrangés par la Métropole sont pris sur le dos des Communes avec les transferts de compétences imposés, les baisses accrues de dotations de l'état qui les accompagnent et

l'augmentation des impôts communautaires qui doivent prendre effet dès 2017. La faramineuse dette de plus de 1,6 milliards d'euros de l'ancienne Communauté Urbaine de Marseille, résultat d'une gestion calamiteuse, sera forcément épongée par la Métropole, pour laquelle, j'en suis convaincu elle nous a été imposée, et sans laquelle la Communauté Urbaine MPM aurait dû être placée sous tutelle ! Vous pouvez compter sur moi pour peser du mieux possible pour défendre les intérêts communaux et utiliser avec détermination tous les moyens afin que la loi puisse être modifiée dans le sens de la préservation de l'identité des Communes.

Sauvegarder l'échelon communal, c'est sauvegarder le rôle indispensable des élus de proximité dans l'intérêt des populations pour répondre à leurs légitimes aspirations.

Je reste déterminé, avec vos élus municipaux, à mettre toutes mes forces pour assurer le bien vivre à Belcodène, dans le respect des attentes de chacun.

Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Les scolaires, leurs enseignants et le Conseil Municipal des Jeunes sont toujours très impliqués dans les commémorations de la Commune. A la satisfaction générale des Belcodénois qui participent très nombreux à ces temps forts d'hommages, de souvenirs et de projection dans un monde de paix.



Comptes-rendus des

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-après, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Subventions pour les voyages du Collège Font d'Aurumy de Fuveau

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention au collège Font d'Aurumy de Fuveau pour les voyages suivants :

■ **Voyage à Lille, Rotterdam et Amsterdam** sur les lieux de mémoire d'Europe du Nord des élèves de 3^{ème} du 9 au 13 mai 2016, auquel participeront 6 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 300€. Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 6 élèves de la Commune de Belcodène.

■ **Voyage à Londres** visant l'élargissement du camp culturel et linguistique des élèves de 3^{ème} du 7 au 12 mai 2016, auquel participeront 4 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 200€. Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 4 élèves de la Commune de Belcodène.

■ **Voyage de découverte des châteaux de France**, en Bourgogne, dans la Loire et de Paris, des élèves de 5^{ème} du 29 avril au 5 mai 2016, auquel participeront 7 enfants de la Commune. Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 350€.

Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 7 élèves de la Commune de Belcodène.

■ **Voyage à Rome** visant une ouverture à l'international des élèves de 3^{ème} du 29 mars au 3 avril 2016, auquel participeront 4 enfants de la Commune.

Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 200€. Le montant de cette subvention devra être réparti par le collège à parts égales entre les 4 élèves de la Commune de Belcodène.

Aide à l'accessibilité de l'espace public aux personnes handicapées : mise en œuvre de l'ADAP 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

■ De solliciter l'aide de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), pour la mise en œuvre de la programmation des travaux de l'agenda d'accessibilité programmée de la commune en 2016.

■ De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, pour la mise en œuvre de la programmation des travaux de l'agenda d'accessibilité programmée de la commune en 2016.

■ D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	19 810€
Aide du Département (40% du HT)	7 924€
DETR (35% du HT)	6 933€
Autofinancement de la commune	4 953€
TVA financée par la commune	3 962€
Montant total TTC	23 772€

Demandes de subventions au Conseil Départemental (Travaux de proximité)

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité, subventionnés à 80% concernant les sujets et les plans de financement suivants :

■ **Aménagement, mise aux normes et gabarit du chemin de la Sablière**

Montant HT du projet	75 000€
Aide du Département (80% du HT)	60 000€
Autofinancement de la commune	15 000€
TVA financée par la commune	15 000€
Montant total TTC	90 000€

■ **Réaménagement de l'espace d'accueil de la Mairie**

Montant HT du projet	74 378€
Aide du Département (80% du HT)	59 502€
Autofinancement de la commune	14 876€
TVA financée par la commune	14 876€
Montant total TTC	89 254€

■ **Rénovation de la toiture de la Mairie**

Montant HT du projet	28 610€
Aide du Département (80% du HT)	22 888€
Autofinancement de la commune	5 722€
TVA financée par la commune	5 722€
Montant total TTC	34 332€

■ **Enfouissement et renforcement du réseau électrique du secteur Puits de Buisson**

Montant HT du projet	44 484€
Aide du Département (80% du HT)	35 588€
Autofinancement de la commune	8 896€
TVA financée par la commune	8 896€
Montant total TTC	53 380€

Réaménagement du carrefour du centre village

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

■ De solliciter l'aide de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

■ De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local (FDADL).

■ D'adopter le plan de financement suivant pour le réaménagement du centre urbain de la Commune :

Montant HT du projet	152 100€
Aide du Département (56% du HT)	85 260€
DETR	35 840€
Autofinancement de la commune	31 000€
TVA financée par la commune	30 420€
Montant total TTC	182 520€

Conseils Municipaux

Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

D'approuver le renouvellement de la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles, fixant la participation de la commune à 50% de la majoration des tarifs des activités appliquée aux enfants de Belcodène pour l'année 2016.

Développement de l'e-administration et de l'accessibilité des services publics distants

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

■ De solliciter l'aide de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

■ De solliciter l'aide du Sénateur Michel Amiel, au titre de la réserve parlementaire.

■ D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	20 000€
Aide du Département (35% du HT)	7 000€
DETR (35% du HT)	7 000€
Réserve parlementaire (10% du HT)	2 000€
Autofinancement de la commune	4 000€
TVA financée par la commune	4 000€
Montant total TTC	24 000€

Motion de soutien à la construction du lycée de La Bouilladisse

M. le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la motion suivante :

Le Conseil Municipal tient à manifester son total soutien à la création d'un lycée sur la commune de La Bouilladisse, au sein de la ZAC de la Chapelle.

Créée en décembre 2012, la ZAC de la Chapelle, située dans la continuité urbaine du noyau villageois, prévoit la construction de 350 logements dont 30% sociaux, la réalisation d'équipements de proximité (une piscine intercommunale) et celle d'un lycée destiné à accueillir les élèves de plusieurs communes de l'est de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ainsi, la création de ce lycée, dont le principe était déjà acté par le conseil régional dès le milieu des années 1980, est d'autant plus légitime aujourd'hui qu'elle s'inscrit au sein d'un projet urbain ambitieux, tant par sa programmation que par la qualité de l'aménagement, de l'architecture et des espaces publics programmés dans cet éco-quartier.

L'emprise foncière destinée à l'implantation du lycée est actuellement maîtrisée par l'EPF PACA. Le foncier sera acquis en 2017 par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour être rétrocédé à titre gratuit à la Région, comme convenu avec elle. Une délibération a été prise en ce sens par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile le 14 décembre 2015.

Tout en maîtrisant les conditions de son urbanisation et en garantissant la protection de son environnement et sa qualité de vie, le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile entend néanmoins créer les conditions pour accroître son offre de logements et garantir l'attractivité des communes concernées. A titre d'exemple, en 2014 et dans le cadre de la mise en place de son Plan Local de l'Habitat, près de 500 logements étaient en chantier, 131 logements sociaux étaient financés et 146 logements sociaux ont été livrés.

Au vu des différentes programmations à venir en matière de logements sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, un lycée d'une capacité de 1000 élèves minimum devient une nécessité, d'ores et déjà prise en compte par les services de la Région, avec qui les démarches requises ont été engagées pour acter la création du lycée à La Bouilladisse.

La Région a participé à plusieurs comités de pilotage du projet en 2011 et 2014.

Ainsi, l'aire de recrutement pressentie, pour le lycée de La Bouilladisse, par les services de la Région, concerne à la fois des communes du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile :

- La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin, Auriol, Saint-Zacharie, Belcodène, Cadolive, Saint Sournin et Roquevaire;

Mais également des communes appartenant au territoire du Pays d'Aix :

- Gréasque, Fuveau, Trets, Mimet et Peynier.

Parallèlement, le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile s'est engagé dans le cadre du projet métropolitain Valtram, à la réalisation d'un tramway, parcourant l'ancienne voie de Valdonne et desservant 5 communes par l'aire de recrutement pressentie de ce prochain lycée. Un arrêt est ainsi spécifiquement prévu pour desservir la ZAC de la Chapelle et faciliter le trajet des lycéens.

Enfin, nombreux sont les lycéens actuels des communes concernées qui supportent aujourd'hui des temps de trajet importants, pouvant atteindre plus d'une heure aller-retour au quotidien. Ces trajets pèsent bien évidemment sur leur scolarité, leur réussite, leurs conditions de vie et d'épanouissement.

Considérant l'ensemble des éléments précédents,

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,
SOLLICITE :

- le Conseil Régional PACA afin qu'il confirme la programmation du lycée de La Bouilladisse au sein de son Plan Prévisionnel d'Investissements.

- le Rectorat d'Aix-Marseille, ainsi que celui de Nice (au titre de Saint Zacharie commune varoise concernée) et le Ministère de l'Education Nationale, pour le lancement des études nécessaires à la mise en place d'une nouvelle organisation pédagogique au sein du secteur concerné.

Le présent acte est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans les deux mois suivant sa publication.

Les Activités Péri-scolaires

Ça bouge à Belcodène

Le personnel Municipal en charge du périscolaire renouvelle régulièrement les activités proposées à nos petits écoliers, afin que chacun puisse s'épanouir en fonction de ses choix et envies : création de cartes pour la Saint-Valentin, de masques pour le carnaval, sports collectifs, jeux de société coopératifs loués auprès de la ludothèque de Rousset, danse country, préparation d'olives cassées expériences scientifiques, initiation à la calligraphie, théâtre, pose cartable...

C'est pourquoi la mairie a à cœur de proposer des formations régulières aux filles de l'équipe d'encadrement. Ces formations ont pour but de permettre de développer de nouvelles techniques d'animation et d'approfondir la pratique d'activités manuelles, intellectuelles et sportives, et offrir ainsi aux petits Belcodénois un panel d'activités aussi intéressantes que variées, dans un cadre à la fois ludique et éducatif.



Les parents sont régulièrement conviés à des expos et rendus d'activités pour découvrir les différentes créations réalisées durant ce temps périscolaire. Lundi 2 mai, Sophie a ainsi présenté avec l'aide des enfants inscrits à l'activité "Théâtre", des saynètes sur des thèmes tels que les sorcières, les urgences médicales et bien d'autres, qui ont été jouées devant les parents. Il faut savoir que ce sont les enfants eux-mêmes qui ont écrit les textes et créé les décors.

Les bibliothécaires, aidées de Nathalie, accueillent les enfants pour des ateliers philo autour d'albums jeunesse et préparent une session d'entraînement à la lecture à voix haute pour la rentrée.

Pour les tout-petits, les ATSEM de maternelle ne manquent pas d'idées pour animer les débuts et fin de journées avec des créations toujours plus originales et hautes en couleur. Ce sont en tout 9 employées municipales qui investissent, une partie de leur temps de travail, dans ces activités périscolaires, enrichissant ainsi notre bon vieux temps de garderie et minimisant la charge financière pour la municipalité, qui a à cœur de maintenir gratuit, ce temps d'activités périscolaires, moment important pour les enfants et leurs parents.



Annouck Brouillet, Salomé Ledoux, Océane Aliciatio, Julia Schwing, Solenn Pechereau, Jade Nathiez, Marine Seghetti, Maxence Bondoux, Clara Manesse, Angelina Génovese, Lou Blondet, Océane Huguet, Julien Imbert, Camille Bondoux, Lorenzo Génovese et Erine Colliez.



Depuis un an déjà, la Municipalité s'est investie dans l'opération "un fruit pour la récré", en distribuant à tous les enfants une fois par semaine à la récréation, un fruit issu de l'agriculture biologique ou du commerce équitable. Dans ce cadre, la Mairie a offert des sorties avec pique-niques dans une ferme à vocation sociale à Trets, qui sont venues compléter cette action. Des interventions de la diététicienne sur l'équilibre alimentaire continuent et seront renouvelées à la rentrée.

Concernant la cantine scolaire, une réflexion a été engagée par les élus, en concertation avec le personnel municipal, pour améliorer la qualité du service, adapter les menus et faire en sorte que ce temps de repas soit aussi un temps de repos à la fois pédagogique et ludique, que les enfants puissent s'approprier. Des ateliers, de sensibilisation au gaspillage alimentaire, à la prise des repas dans le calme, à l'alimentation biologique en privilégiant les circuits courts d'approvisionnement et la production locale ont été animés par des intervenants spécialisés avec des questionnaires de satisfaction renseignés par les enfants. Ca bouge à la cantine et la réflexion continue.



Le 17 juin a eu lieu à l'Ensoléiada la grande fête du périscolaire à laquelle tous les parents ont été conviés. Théâtre et danses étaient au programme avec des expositions de tout le travail réalisé cette année pendant ce temps d'activités périscolaires. L'équipe de Léo Lagrange a présenté le programme des activités proposées cet été au centre aéré, et un apéritif convivial a clôturé cette fin d'après midi.





Le Directeur de L'école de Belcodène a pris sa retraite

Après de longues et belles années passées dans notre école communale, Bruno Bellegarde, son directeur a fait valoir ses droits à la retraite.

Ses camarades enseignants, le personnel communal, les élus, les parents d'élèves et ses amis ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité pour fêter ensemble le Maître d'école, l'homme et l'ami.



Des discours, du Maire et du récipiendaire, de l'émotion, des souvenirs, des cadeaux et une petite collation ont émaillé cette sympathique manifestation.

Longue et heureuse retraite, Bruno, et un grand merci pour toutes ces années de dévouement, exclusivement au bénéfice des petits Belcodénois, qui, comme il l'a dit lui-même, lui auront beaucoup apporté mais pour lesquels il a tant donné.



Jobs d'été 2016

Cette année encore, pendant les mois de juillet et août, les jeunes étudiants Belcodénois ont pu se faire 4 sous en participant aux travaux d'entretien sur la Commune. Débroussaillage, nettoyage du village, peinture des classes de l'école, de l'agence postale, du mobilier urbain et des candélabres d'éclairage public, nettoyage et entretien des locaux ont été les tâches qui les attendaient. Tout a été fait avec rigueur et motivation. C'est vrai qu'il est plus motivant de travailler pour son village avec des résultats visibles de tous.



La collecte des déchets verts élargie à l'ensemble du territoire

Depuis 2014, le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile mène une expérience de collecte des déchets verts à domicile auprès des particuliers dans les communes d'Aubagne est et de Roquevaire.

Afin de répondre à la forte demande des habitants du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, cette collecte des déchets verts est élargie à l'ensemble des communes du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile depuis le 13 octobre 2016.

Les déchets concernés sont : les branchages, feuilles mortes, tontes de pelouse, plantes de jardin, petites souches, tailles de haie.

La collecte se déroule sur rendez-vous auprès d'Allo Déchets au 04 42 18 19 79.

Les sacs sont à retirer en Mairie.

Lors de chaque rendez-vous, les habitants peuvent présenter jusqu'à 10 sacs biodégradables de 100 litres et une dizaine de fagots de bois.

Les végétaux épineux ne pourront pas être collectés dans ce cadre et devront être apportés, par les usagers, en déchèterie.

Il existe 4 déchèteries sur le Territoire à Aubagne, Auriol, Peypin et Cuges-les-Pins. Depuis le 1^{er} avril 2016, ces 4 déchèteries sont ouvertes en journée continue de 9h à 17h.

Conditions de mise en œuvre de la collecte des déchets verts à domicile :

Les déchets de tonte doivent être disposés dans des sacs biodégradables à retirer en mairie.

Les fagots doivent être liés par une ficelle. Ils doivent être portés par une seule personne (longueur : 1,5 m maximum, diamètre des branches : 5 cm maximum).

Les bons gestes

- Les déchets verts (tontes, feuilles,...) disposés hors des sacs biodégradables ne pourront pas être collectés.
- Les végétaux épineux ne pourront pas être collectés par ce service. Ces derniers devront être apportés par les usagers en déchèterie.
- Ne mettre ni terre ni sable dans les sacs (cela gêne le compostage)
- Faire des fagots facilement manipulables (poids/taille).
- N'ajouter aucun élément en plastique (incompatible avec le compostage).
- Respecter les limites de remplissage des sacs.

Nombre de sacs et de fagots acceptés par rendez-vous : 10 sacs biodégradables de 100 litres fournis par la collectivité, 10 fagots.

Prendre un rendez-vous auprès du service Allo Déchets au 04 42 18 19 79 avant d'aller retirer les sacs en

Déchets : passons au vert !

silim bronzo : Location de bennes et de compacteurs
Récupération, transport valorisation, recyclage tous types de déchets

tep : Traitement des déchets spéciaux et toxiques
Fourniture des conditionnements
Pompage, collecte, transport

bondil spgs : Travaux d'assainissement
Débouchage, pompage, vidange
Curage de toutes canalisations
Inspection télévisée de réseaux
3o / désinfection, dératisation, désinsectisation

04 91 00 68 50
www.eauxdemarseille-environnement.fr

Toutes nos activités sont certifiées

Eaux de Marseille ENVIRONNEMENT

Débroussailler est un acte civique, responsable et obligatoire. Débroussailler, c'est se protéger.

Les feux de forêts sont une préoccupation majeure dans notre région méditerranéenne.

Le débroussaillage permet :

- ▶ De mieux assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et de ses biens.
- ▶ D'améliorer l'intervention et la sécurité des secours.
- ▶ De conserver notre patrimoine forestier.

En tant que propriétaire de terrains exposés au risque d'incendie, votre responsabilité est engagée. Il vous appartient donc de réaliser la mise en sécurité de votre propriété, afin de vous prémunir contre les incendies qui viendraient menacer votre habitation ou ceux induit par vous-même.

L'article L.134-6 du code forestier, complété par l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2007, impose que tout propriétaire doit maintenir en état débroussaillé :

- ▶ Les abords des constructions et installation de toute nature sur un rayon de 50m.
- ▶ Ainsi que 10m maximum de part et d'autre de la voie d'accès lorsque celle-ci est privée.
- ▶ Ou la totalité de son terrain si celui-ci est classé en zone U (Urbaine) au niveau du PLU en vigueur ou situé dans les lotissements ZAC, que le terrain soit bâti ou non.

Réaménagement du parking de l'école : un travail en régie exemplaire !



Réalisée en totale autonomie par le service technique de la Commune au coût réduit aux seuls matériaux, cette réalisation traduit une parfaite harmonisation entre fonctionnalité et respect du cadre environnemental.



Les prestations réalisées dans les règles de l'art répondent au besoin en places de stationnement, améliorent la sécurité et la fluidité du trafic tout en limitant l'imperméabilité du sol et réduisant les tâches d'entretien par un aménagement paysager approprié.

Par ailleurs, les enfants et tous les usagers du terrain de sport pourront continuer à se désaltérer en toute sécurité au point d'eau réaménagé et paysagé. Une réussite qui mérite d'être soulignée !



Accès au Centre de Loisirs Manaqué et Coudoulet

L'accès à notre Centre de Loisirs a été regoudronné pour plus de sécurité et un stationnement plus rationnel.

Le plan de financement a été le suivant :	
Subvention CD 13 (60 % du HT)	13 161 €
Autofinancement Mairie	8 774 €

Total HT	21 935 €
TVA financée Mairie	4 387 €

Total TTC	26 322 €

Le Chemin de l'Adret fait peau neuve

C'était prévu depuis longtemps...

... Et maintenant c'est fait et c'est une réussite pour la plus grande satisfaction des riverains.

Renforcement et enfouissement des réseaux EDF, France Télécom et Éclairage Public avec mise en place de nouveaux candélabres, plus économiques en énergie, moins polluants, plus performants et plus esthétiques, avec un résultat optimal.

Ces travaux achevés, c'est le goudronnage du chemin qui a été repris pour plus de sécurité avec sa mise au gabarit et l'aménagement des bas-côtés.

Sur l'exercice 2017, c'est le quartier du Puits de Buisson sur la route de Peynier qui va bénéficier du renforcement et de l'amélioration de l'ensemble des réseaux pour un résultat identique, toujours sous les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage du SMED 13 et de la Municipalité.

Et puis ce sera au tour des Chemins du Cros de Cabane et de la Sablière qui sont maintenant dans la ligne de mire de la Municipalité pour y réaliser les travaux nécessaires, en concertation avec les riverains qui seront consultés.



Le plan de financement a été le suivant :

	Enfouissement et renforcement EDF, FT et Eclairage Public	Goudronnage et mise en sécurité	Total Opération Ch de l'Adret
Subvention CD 13	38 883,00 €	0,00 €	38 883 €
Autofinancement Mairie	9 721,17 €	61 525,83 €	71 247 €
<hr/>			
Total HT	48 604,17 €	61 525,83 €	110 130 €
TVA financée Mairie	9 720,83 €	12 305,17 €	22 026 €
<hr/>			
Total TTC	58 325,00 €	73 831,00 €	132 156 €



Parking des Hautes Bastides

Afin d'équiper cet espace laissé à l'abandon mais néanmoins utilisé par les riverains du quartier comme lieu incontournable de stationnement, bien qu'inadapté car non stabilisé, souvent boueux et pas sécurisé, la Municipalité a décidé d'y réaliser un véritable parking. Revêtu d'une structure appropriée avec récupération des eaux pluviales, aménagement paysager, éclairage de positionnement et mobilier urbain.

Cette réalisation permet aussi d'apprécier un magnifique point de vue sur la montagne Sainte Victoire.



Le plan de financement a été le suivant :

Subvention CD 13 (80 % du HT)	49 177,00 €
Autofinancement Mairie	12 292,00 €
<hr/>	
Total HT	61 469,00 €
TVA financée Mairie	12 294,00 €
<hr/>	
Total TTC	73 763,00 €



Sécurité aux abords de l'école :

voirie, trottoirs, parking et aménagements paysagers



Afin de finaliser la sécurité de l'accès piéton à l'école, le trottoir a été prolongé sur l'avenue des Roux jusqu'à l'école, en reprenant aussi le cheminement au droit du stade. Le trottoir a été également repris et normalisé depuis le parking situé au-dessus de la mairie qui a été lui-même reprofilé, revêtu d'enrobé et doté de stationnements règlementaires. Le réseau pluvial a également été repris à cette occasion afin d'améliorer l'écoulement naturel sur cette zone. Ce parking ainsi réaménagé a été paysagé sur son ensemble jusqu'à la mairie en même temps qu'a été complètement réaménagé et paysagé l'ilot directionnel situé au carrefour des avenues des Roux et du Gaillardet. Plus de sécurité, un environnement plus agréable, le tout pour inciter parents et enfants à rejoindre l'école par des cheminements piétonniers que la municipalité s'efforce d'aménager sur l'ensemble de la Commune en fonction des besoins et des finances.



Le plan de financement de l'ensemble a été le suivant :

Subvention CD 13 (80 % du HT)	65 502,00 €
Autofinancement Mairie	16 376,33 €

Total HT	81 878,33 €
TVA financée Mairie	16 375,67 €

Total TTC	98 254,00 €

Logements sociaux à Belcodène,
Logements sociaux pour Belcodène

Voilà une belle réalisation qui touche à sa fin

C'est au 1^{er} trimestre 2017, qu'il est prévu que les 6 logements soient livrés par notre mandataire, la Société Publique Locale Façonéo, dont Belcodène est actionnaire avec 10 autres Communes de notre ancienne Communauté d'Agglo.



Au total ce sont 6 Logements de type logement social, 2 T 3 aux Hautes Bastides et 4 T 2 avenue du Garlaban, qui seront mis à la disposition des Belcodénois, ainsi qu'un local commercial qui pourra accueillir un commerce de proximité.

Les demandes de location sont à adresser en Mairie pour enregistrement et prise en compte des éléments constitutifs du dossier qui seront alors demandés. L'attribution se fera une fois les travaux terminés et réceptionnés par les maîtres d'œuvre et d'ouvrage et validation par les services de l'état.

Le plan de financement a été le suivant, y compris les frais d'étude, les honoraires du mandataire, du maître d'œuvre, du contrôleur technique, du coordinateur SPS, des assurances, les travaux supplémentaires et imprévus à hauteur de 30 000,00 €, les frais divers de publication, de reproduction...



Subvention CD 13	344 681,00 €
(demandé : 554 123,00 €)	
Subvention CR PACA	90 000,00 €
(demandé : 90 000,00 €)	
Subvention AGGLO	76 000,00 €
(demandé : 76 000,00 €)	
Subvention Etat	84 254,00 €
(demandé : 84 254,00 €)	
Autofinancement Mairie	441 065,00 €

Total HT	1 036 000,00 €
TVA financée Mairie	207 200,00 €

Total TTC	1 243 200,00 €

Réunions Publiques POS / PLU



Réunion publique du 1^{er} juillet 2016



Réunion publique du 26 février 2016

Afin d'informer, de recueillir les avis et de répondre à toutes les interrogations des Belcodénoises et des Belcodénois sur la procédure en cours, de révision générale du POS de la Commune et de passage au PLU, la Municipalité a organisé deux réunions publiques les 26 février et 1^{er} juillet 2016.

Susciter le débat au sein de la population, permettre aux élus d'encadrer les différentes réunions de travail avec les Personnes Publiques Associées et Concertées (PPA et PPC)*, voilà le sens de ces réunions publiques qui ont été particulièrement suivies par la population belcodénoise, et pas seulement pour répondre à des problématiques d'intérêts personnels, mais bien pour envisager le développement urbain de notre Commune dans les 15 années à venir, sachant qu'une fois arrêté, ce document d'urbanisme fera l'objet d'un état des lieux et d'une éventuelle mise à jour dans 3 ans.

Dans un premier temps, ont été abordés le Diagnostic de Territoire et l'État Initial de de l'Environnement, puis dans un deuxième temps le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le but étant de parvenir à un document d'urbanisme à la fois en phase avec les aspirations des belcodénois, la politique souhaitée par l'équipe municipale en matière de développement démographique et les lois et règlements en vigueur (Lois ALUR et NOTRe).

Tout le travail de révision générale de notre POS se réalise en 3 temps :

- En interne entre élus et avec le cabinet d'urbanisme qui nous accompagne
- En corrélation avec les services de l'état et tous les organismes associés
- En concertation avec la population

Une prochaine réunion publique aura lieu en février 2017 pour clôturer la phase concertation. Il sera mis alors à la disposition des Belcodénois l'entier dossier pendant que le Préfet saisira ses services pour avis. Il prescrira ensuite l'enquête publique pour aboutir fin 2017 à la validation de notre nouveau PLU.

*M. le Préfet, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 13), le Conseil Départemental 13, le Conseil Régional PACA, les Chambres de Commerce et d'Industrie, des métiers et de l'artisanat, et de l'agriculture, les présidents des 6 Conseils de Territoires, le président de la Métropole, l'Institut National des Origines et de la Qualité (INAO), le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF PACA), l'Office National des Forêts (ONF), Les Maires des Communes voisines, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), l'Agence Régionale de la Santé (ARS), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Société ESCOTA, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE 13), l'Association des Communes Minières de France (ACOM) et l'association des Communes Forestières de France, le Syndicat du Bassin versant de l'Huveaune et celui de l'Arc, le SIBAM, la SPL l'Eau des Collines, l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR PACA), le Syndicat Mixte d'Énergie des BdR (SMED 13).

Réunion de quartier

Place de l'Eglise



C'est pour trouver une solution aux problèmes rencontrés par les riverains de la place de l'Eglise, consécutifs au ruissellement des eaux pluviales sur leurs propriétés et chemins de servitudes, lors d'épisodes pluviaux intenses, que la Municipalité avait convié les intéressés à en débattre en Mairie.

Au cours des 2 réunions auxquelles ils étaient conviés, les riverains de la place de l'Eglise ont pu faire entendre leurs préoccupations face à ce phénomène de plus en plus important et récurrent. Des solutions ont été proposées en présence de techniciens et entreprises susceptibles de réaliser les travaux nécessaires. Après validation par l'ensemble des parties prenantes, le marché de travaux a été passé et les travaux réalisés.

Le résultat est concluant et à la hauteur des attentes de tous.

Le plan de financement a été le suivant :

Subvention CD 13 :	20 600,96 €
Autofinancement Mairie :	5 150,24 €

TOTAL HT	25 751,20 €
TVA financée Mairie :	5 150,24 €

TOTAL TTC	30 901,44 €

Quand Belcodène fête les voisins...

Au Chemin de l'Adret...

La fête des voisins, le rendez-vous incontournable des habitants du chemin de l'Adret...

La fête des voisins est devenue une tradition en France ainsi qu'en Europe au début des années 2000, et depuis quatre ans maintenant, une coutume bien ancrée au chemin de l'Adret !

C'est un moment festif et convivial, qu'ont partagé ces Belcodénois autour d'un buffet participatif, pour dépasser le bonjour poli, mieux se connaître, se retrouver ensemble contre l'individualisme, l'indifférence.

Organiser la fête des voisins c'est très simple : il suffit de le décider !



... Au Chemin du Cros de Claudas

Pour cette 6^{ème} édition de la fête des voisins, les riverains du chemin du Cros de Claudas se sont retrouvés avec autant de plaisir et la même convivialité qui ont fait le succès des années précédentes.

A l'an que ven vesin.

BIBLIOTHEQUE

Contes, prix littéraires, conférences, jeux... toute l'année la Bibliothèque Municipale offre de nombreuses activités aux Belcodénois.

En février, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir René Frégni à la bibliothèque. Chaleureux, drôle et passionnant, il a tenu sous le charme les CM1 de Mme Pardigon et les CM2 de Mme Crozatier. Le soir, il a rencontré les lecteurs adultes de la bibliothèque, et ce fut un échange émouvant.



En avril, la bibliothèque s'est à nouveau transformée en bureau de vote pour accueillir le quatrième Prix des Liserons. Depuis janvier, quand elles viennent à la bibliothèque, toutes les classes de primaire travaillent en effet sur des sélections de 6 albums préparées par les bibliothécaires : actualité jeunesse pour les CP-CE1 de Sophie Rhouma et les CE2 de Bruno Bellegarde, la citoyenneté pour les CM1 de Sophie Pardigon et les mondes imaginaires pour les CE1-CM2 d'Alexandra Crozatier.



Les bibliothécaires lisent les albums, ensuite on discute tous ensemble de l'histoire et des techniques d'illustration, on compare, on argumente... Et si ? Et pourquoi ? Moi j'aime ! Et moi je ne suis pas d'accord ! Ce furent de beaux échanges et, le 22 avril, le temps était venu de voter pour élire son album préféré.



Il y avait donc des cartes d'électeur, un isoloir, une urne, des tampons... sans oublier les conseillers municipaux qui, comme tous les ans, sont venus aider à tenir le bureau avec beaucoup de bonne humeur.



Le 4 mai, Cécile Iwahara, anthropologue du Japon, est venue animer une journée japonaise à la bibliothèque. Elle nous a initiés à l'origami, art du papier plié, ainsi qu'à la cérémonie du thé japonaise. Un beau moment de plaisir et de raffinement pour des lecteurs de 6 à 76 ans !

MUNICIPALE



Après le succès du tournoi Splendor de janvier, la bibliothèque a organisé le 10 juin un deuxième tournoi Splendor, qui a vu s'affronter 58 joueurs ! Joueurs déterminés, délicieux buffet sous les amandiers et, comme toujours, une ambiance familiale et festive... jusqu'au milieu de la nuit !



Nouveaux horaires d'ouverture au public

Depuis septembre 2016

Mardi	15h à 18h30
Mercredi	9h à 18h30
Vendredi	12h à 18h30
Samedi	9h à 12h

L'amplitude d'ouverture hebdomadaire au public passé de 20h à 22h30 avec une journée continue le mercredi de 9h à 18h30 pour permettre à chacun de trouver son créneau horaire de prédilection.

Une partie du temps restant est consacrée aux scolaires à raison de 5h30 par semaine.

Le jeudi est réservé à la formation, aux travaux internes de préparation et d'entretien ainsi qu'aux contacts avec le monde littéraire et la Bibliothèque Départementale de Prêts.

Poètes à vos papiers !

Adulé au Moyen Âge, le poète du XXIème siècle apparaît curieusement comme un peu loufoque, insolite, voire suspect. Loin du bruit médiatique, des effets spéciaux, du formatage ambiant et de l'exubérance artificielle cet étrange bonhomme, libère sa parole nue en se parlant à lui-même ou en confidence à l'autre. D'aucuns diront : "Alors, c'est un fada !" Ma foi, ce n'est peut-être pas faux. Mais la sage oralité des griots était peut-être la modernité avant l'heure.

La poésie peut donner l'illusion de n'avoir capté que l'instant, elle a pourtant la brièveté d'un tremplin. Si on ne la voit pas, ce n'est pas qu'elle se cache, c'est seulement qu'elle est discrète. Pourtant, elle est là. À ceux qui ont goût pour elle, et bien cette rubrique est la vôtre. Faisons-la vivre ensemble. Là, il n'y a pas de concours, pas de n° de téléphone à composer, pas de somme mirobolante à gagner... rien ! Le seul enjeu, c'est le partage avec simplicité, humilité (des mots qui risquent de quitter le dictionnaire), pas de jugement, juste du plaisir à partager

Appuyons-nous, comme point de départ, sur cette troubadoursse belcodénoise qui, en janvier 1993 publiait, dans Lou Messagié n°15, le texte ci-dessous. Dans cette rubrique, qui donc existait déjà, on échange, on papote, on publie. Allez ! Envoyez vos textes, vos commentaires, vos idées, vos remarques, vos considérations... vos grogneries. (Lou Messagié - Rubrique "Poète vos papiers" - Mairie de Belcodène) Utiliser un pseudo ?... Pourquoi pas ! La poésie ? ... Parlons-en !

La Sainte-Victoire

*Ma baleine bleue majestueuse et fragile
Tu dances dans les mouvances de la plaine océane
Cambree sous les volutes de ton souffle indocile
Caressée par les cieux, jaspée des soleils de Cézanne.
Ma baleine bleue insolite et dolente
Langoureusement offerte aux rayons qui blanchissent
Les drapés empesés de ta robe luisante
Tes fanons endurcis en de fossiles esquisses...
Ma baleine envoûtante et magique
Eclaboussée des parfums de Provence
Tu avais fait ta couche des essences mosaïques
De grands arbres sans âge, te flattant avec déférence.
Ma baleine bleue éperdue et meurtrie
Tu voudrais oublier ce jour proche et maudit
Où ton corps se cabra dans la touffeur et les cris
Livré au fol embrasement... au matin gris enfin assouvi
Ma baleine bleue innocente et sacrée
Que glissent sur ta peau, les harpons meurtriers
De chasseurs exaltés, sans t'atteindre à jamais...
Que nulle blessure ne défigure jamais plus ton grand
corps dépouillé !*

Brigitte Audibert

Un bien beau texte qui a aussi valeur de mémoire, nous rappelant, d'une plume délicate le gigantesque incendie qui, du 29 au 31 août 1989 ravagea la face sud de la Sainte Victoire.

Lou Messagié de Belcodène

École maternelle Eliane D'Amore



et élémentaire 2016/2017



Ecole maternelle

Classe de Florence FIXY

Petite Section

- 1 ANGUENOT Vincent
- 2 ARTERO Manon
- 3 BERENGER Raphaël
- 4 BOSCHETTI Chloé
- 5 BOSSY Angelina
- 6 BRUN Lily
- 7 CARROT Maïa
- 8 DELEGLISE Antoine
- 9 FERNANDES Cali
- 10 JACKY Alexandre
- 11 LEBLANC Valentine
- 12 MEZOUAR Eden
- 13 PECHAIRE Ethan
- 14 SILVIA Tahis
- 15 SOUILLART Cristiana
- 16 ZOLDAN Emmie

Classe de Kelly JERNIVAL

Moyenne Section

- 1 ALLOËND-BESSAND Quentin
- 2 BELGUIRA RINESI Matéis
- 3 BLANCHARD Arthur
- 4 BRASSEUR Bastien
- 5 CHOURAQUI CROZATIER
Guillaume
- 6 CUORDIFEDE Giulia
- 7 DENICANT Louna
- 8 DRUART Marius
- 9 DUMOULIN Chloé
- 10 DUPLA-RATHGEB Roxanne
- 11 FARAUD Nans
- 12 GAILLARD Célian
- 13 GAUCEL Méline
- 14 GRAULIER Romane
- 15 LALLEMAND Isis
- 16 LAUGIER Thibault
- 17 LEDOUX Yoann
- 18 LYONNANT COLIN Charles
- 19 MACARIO Chloé
- 20 MAIGRET Lucas
- 21 NEMEC Jaroslav
- 22 OUTRÉ Camille
- 23 PECOL Gabriel
- 24 ROSSELLI Charlie

25 VINCENT Tony

Classe de Catherine Ziegler

Grande Section

- 1 ARNETTE Diane
- 2 BATTISTONI Valentin
- 3 BILLAUD STAIQUELY Sacha
- 4 COUTURIER Emma
- 5 COUTURIER Mathias
- 6 DOSSETTO Louise
- 7 DUBOUT Jules
- 8 GANGI Liana
- 9 GAYET Romain
- 10 LABADI Alice
- 11 PALLARES Nikola
- 12 PELLEGRINO Kentin
- 13 PELLET Estelle
- 14 PIERINI BLANC Scarlett
- 15 RAYMOND Raphaël
- 16 RUAT Aurine
- 17 SCHAFF Anthéa
- 18 STEINMETZ Jade
- 19 TARPINIAN Noah
- 20 TEGLIA Léo
- 21 VENZONI Chloé
- 22 ZAMMIT MANEILLE Anton

Ecole élémentaire

Classe de Mme Sophie Rhouma - CP

- 1 ALCIATO Marine
- 2 BRIGATI Julia
- 3 CARROT Leïa
- 4 CHOURAQUI CROZATIER Diane
- 5 CICCARIELLO Tristan
- 6 CLAUDE Sacha
- 7 DELEGLISE Alexandre
- 8 de MONCHY--LAYANI Nina
- 9 ELHASSANI MATULO Lizzie
- 10 FEAUGAS Juliette
- 11 FRAYSSE Anna
- 12 GAMBEY Candice
- 13 HAMMOUCHE Zakarya
- 14 KABAR Léonie
- 15 LALLEMAND Alcyone
- 16 LEMAIRE Léa
- 17 MANESSE Mattéo
- 18 NEMEC Jan
- 19 PERRA BRIHMAT Paul
- 20 SROUCHI Anaë
- 21 TRIBLE Eline
- 22 ZOLDAN Lilou

Classe de Alexandra Crozatier - CE1 / CE2

- 1 BARSE Alice
- 2 BERMUDEZ Marla
- 3 BERT Anaïs
- 4 BONDOUX Camille
- 5 BRASSEUR Angelina
- 6 BROUILLET Anouk
- 7 CARONARO Mathis
- 8 COSTA Mattéo
- 9 DOUCET Antoine
- 10 GAILLARD Clément
- 11 GAYET Morgan
- 12 JULLIEN Paul
- 13 LEDOUX Salomé
- 14 LONGO Angelo
- 15 LYON Timéo
- 16 MEZOUAR Louane
- 17 MOMPEN Nathan
- 18 POTET Robin
- 19 POTHIN Camille
- 20 TEMPIER Gabriel
- 21 ALCIATO Océane
- 22 BLONDET Lou
- 23 BOURGES Edouard
- 24 HUGUET Océane
- 25 MANESSE Clara
- 26 ROSSELLI Maëlis
- 27 SCHWING Julia

Classe de Mme Sophie Pardigon - CM1

- 1 ALLOËND-BESSAND Tristan
- 2 BLANC Didier
- 3 BOCCIA Léna
- 4 BOSCHETTI Lilou
- 5 BROUILLET Alexandre
- 6 COLLIEZ Erine
- 7 DEMDJIAN-CONSTANTIN Sevan
- 8 FONTANA Sofia
- 9 GODDARD Paul
- 10 LECOMPTE Roméo
- 11 LECONTE Juliane
- 12 LIETARD Gabin
- 13 NATHIEZ Jade
- 14 PANCARTE Alban
- 15 PECHEREAU Solène
- 16 POTET Léo
- 17 RAYMOND Lenny
- 18 RUAT Mathis
- 19 SEGHETTI Marine
- 20 TARPINIAN Lucas
- 21 TASSY Guillaume
- 22 TOSI Charlotte

Classe de Clara Bonnard et Mme Pasero - CM2 / CE2

- | | | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|
| 1 BERMUDEZ Malou | 9 LEFEVRE Romane | 18 STEINMETZ Wendy |
| 2 BONNEAU Paul | 10 LYON Ilona | 19 TEXIER Thomas |
| 3 DAGORN ORSONI Baptiste | 11 MANEGLIA Hugo | 20 VERSTRAETE Axel |
| 4 DE CARO Nelly | 12 MARINO Lili-Rose | 21 VIVIEN Jules |
| 5 DIAS PINTO Cléa | 13 NOMICOS Bastien | 22 BOCCIA Lucas |
| 6 DUBOUT Arthur | 14 PASQUIER Léo | 23 BONDOUX Maxence |
| 7 GALLO Mathieu | 15 PRATESI Jennifer | 24 CICCARIELLO Manon |
| 8 LADERRIERE Lucie | 16 SANCHEZ Lara | 25 GENOVESE Angéline |
| | 17 SCHAFF Adrien | 26 LEDOUX Maïlys |

Ça s'est passé à Belcodène

Gâteau des rois des anciens 2016



C'est toujours avec plaisir que nos anciens de plus de 65 ans, à l'invitation de la Municipalité, viennent partager à l'Ensoleiàdo, un bon moment de convivialité. Une salle pleine à craquer où chansons et musiques se mêlent aux éclats de rires et à la bonne humeur. Des coupes de champagne qui s'entrechoquent, des galettes et les couronnes confectionnées par le nouveau boulanger qui fondent à vue d'œil, cela vous donne un petit aperçu de l'ambiance qui règne lors de ces après-midi festifs. Comme il est de tradition depuis quelques années, cette délicieuse récréation se termine par la remise des récompenses par Monsieur le Maire, Patrick Pin, aux six reines et un seul roi de cet après-midi qui ont eu la chance de trouver dans leur part de gâteau les 7 fameux sujets d'or disséminés par notre boulanger parmi les 60 gâteaux des rois et galettes frangipanes particulièrement appréciés de tous.



Galette des rois des associations, bénévoles et intervenants pour le compte de la Mairie

Une galette des rois sous le signe de la convivialité et de la sympathie pour répondre à l'invitation du Maire et de l'ensemble du conseil municipal.

Cette réunion était l'occasion de remercier les employés municipaux (actifs et retraités), les enseignants, les bénévoles associatifs, les membres du CCF, le Conseil Municipal des jeunes, pour le travail accompli tout au long de l'année, un engagement et un investissement de chacun pour le plus grand bien-être et bien-vivre de l'ensemble des Belcodénois.

Malgré le désengagement de l'Etat, c'est avec l'aide et le travail des élus, la volonté des responsables associatifs et l'ensemble des bénévoles œuvrant pour le village, qu'il nous est permis de maintenir notre qualité de vie et de services, qui fait la fierté des





Roumavage du lundi de Pâques

Dès le Samedi 26 Mars, nous nous sommes retrouvés nombreux à 9 heures du matin pour préparer le terrain, afin que ce lundi festif soit une réussite. Cette année, Pâques était tôt en saison et nous étions tous inquiets pour ce Roumavage de Lundi car la pluie était annoncée pour le Dimanche. Le terrain serait-il praticable ou devrions-nous annuler ce rendez-vous très attendu de tous les Belcodénois ? Cela ne nous a pas empêché de nous mettre tous à l'ouvrage : Comité des Feux, Commission des Fêtes et employés municipaux, avec au programme débroussaillage, remise en état des restanques, nettoyage, préparation des barbecues, balisage du parking et de la zone réservée à la chasse aux œufs.

Vers midi, tout était bouclé, il ne restait plus qu'à croiser les doigts pour que la pluie du Dimanche ne soit pas trop importante et que le soleil et la chaleur soient au rendez-vous Lundi.

Lundi matin, nos vœux se sont réalisés : il n'est tombé que très peu de pluie la veille et le soleil était au rendez-vous.



Les barbecues se sont allumés et on a préparé l'apéro. Dès 11 heures, on commençait à voir arriver les premiers Belcodénois avec tables et chaises pour réserver leur emplacement. En début d'après-midi de nombreux enfants ont participé avec joie à la chasse aux œufs organisée sur deux parcours pour séparer petits et grands et permettre à tous de repartir avec quelques belles gourmandises.

Le Roumavage de cette année aura réuni plus de trois cents personnes. Ce fut une bien belle journée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Grand Prix Cycliste de Belcodène

C'est le 5 juin, que cette année, le Vélo-Club-la Pomme a organisé le Grand Prix cycliste de Belcodène. Jean-Noël Bisaccia, Conseiller Municipal, a veillé à la bonne organisation de cette belle compétition. Coureurs, spectateurs et organisateurs ont pris beaucoup de plaisir dans notre beau village de Belcodène. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine

